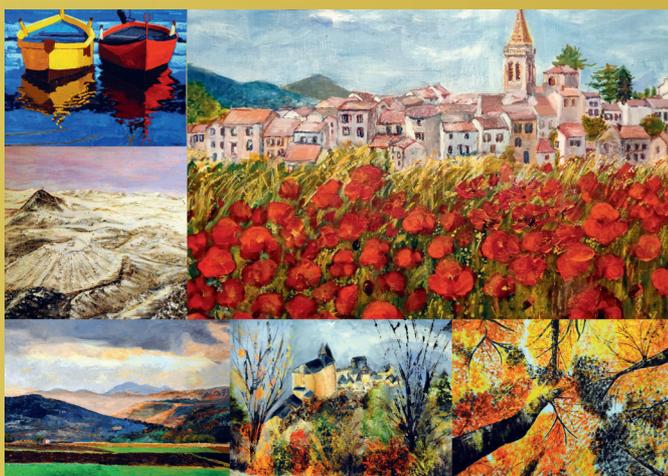


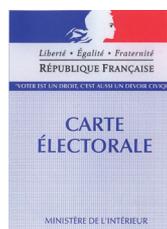
Inf'ORCET

BULLETIN MUNICIPAL N° 292

#Janvier 2020



Dominique Guélon, Maire d'Orcet, et le Conseil Municipal, vous souhaitent une bonne et heureuse année 2020 et sont heureux de vous inviter à la Salle des Fêtes du bourg le vendredi 17 janvier à 19h30 pour la présentation des vœux accompagnée d'une rétrospective de l'année 2019 en images.



Élections municipales des 15 et 22 mars 2020

Les inscriptions sur les listes électorales doivent être faites **avant le 7 février**, soit en mairie, soit en ligne sur www.service-public.fr

Banque alimentaire

La collecte organisée le 30 novembre a permis de récolter 185 kg de denrées. **Merci aux généreux donateurs.**

Travaux rue des Percèdes



Le chantier est arrêté pour les fêtes. Il reprendra le 15 janvier 2020.

Phénomènes météorologiques violents



La fréquentation des espaces extérieurs publics : cour de l'école, aire de jeux, abords de la salle Jean Moulin, terrain de pétanque, étang et en règle générale de toutes les zones boisées de la commune est interdite.

Repas des aînés

N'oubliez pas votre rendez-vous le **dimanche 18 janvier 2020** à la salle des fêtes du bourg où la municipalité et le CCAS vous accueilleront à partir de 12h.



Agenda de Janvier

- 17 :** Vœux du maire 19h30
- 18 :** Loto du foot
- 19 :** Repas des aînés
- 26 :** Messe de la Sainte Cécile
- 30 :** Vernissage expo peintures

www.orcet.com



Joyeuses Fêtes



Vie municipale

Le conseil municipal réuni le 3 décembre 2019 a examiné les points suivants :

FINANCES

● Adoption des décisions modificatives :

n° 5, n° 6 pour la commune, n° 1 pour le service assainissement, destinées à ajuster les dernières autorisations budgétaires en effectuant des virements de crédits de compte à compte

● **Indemnité du comptable public** pour sa mission de conseil : le montant annuel s'élève à 580,54€ bruts

● **Amendes de police** : le conseil municipal sollicite l'attribution d'une dotation au titre des amendes de police. Cette subvention sera affectée à la mise en place d'écluses sur la RD 52, destinées à ralentir la circulation et à renforcer la sécurité aux abords du terrain de football.

● Tableau de programmation du FIC 2019-2021 et demande de subvention pour 2020

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de demander, pour 2020, la subvention au titre du FIC selon le dossier technique ci-joint et le plan de financement suivant :

| Travaux | Montant HT des travaux | Montant FIC sollicité | Part communale |
|--|------------------------|-----------------------|----------------|
| Etudes pour la création d'une salle culturelle multimodale et déplacement de la bibliothèque | 23 500 | 4 230 | 19 270 |
| Etude pour la rénovation de la façade de l'église | 19 918.14 | 3 585 | 16 333 |
| Travaux de rénovation de la salle communale « Barbara » | 18 000 | 3 240 | 14 760 |

● DETR 2020

Le conseil sollicite l'attribution de la DETR 2020 pour les travaux suivants :

1. Vidéosurveillance : 30% d'un montant estimé à 16 736 € HT soit une subvention de 5 021 €

2. Mise aux normes d'accessibilité : travaux estimés à 10 433 € HT soit une subvention de 3 130 €.

CONVENTIONS

● Signature d'une- **Convention avec le SIEG du P u y de Dôme pour les illuminations 2019/2020**

Le conseil décide de valider les montants prévisionnels des travaux qui s'élèvent à 13 300 € HT répartis comme suit : 8600 euros pour l'éclairage du village 4700 euros pour l'éclairage de la mairie

- de verser au SIEG un fonds de concours d'un montant estimé à 2820 € pour l'éclairage de la Mairie plus 4826,20 euros pour l'éclairage du village, soit un total à charge pour la Commune de 7646,20 euros. Ces montants sont susceptibles d'être ajustés suivant le montant des dépenses inscrit au décompte définitif

● **Avenant n°1 « Modalités d'organisation pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol »**

Le Conseil municipal, décide à l'unanimité :

- D'accepter les termes de l'avenant n°1 qui consiste notamment en la prolongation de son effet jusqu'au 31 décembre 2025, ainsi qu'en la possibilité de résilier la convention en respectant un préavis de 6 mois

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer cet avenant

GESTION COMMUNALE

● **Dissolution de la régie Bibliothèque** Vu la délibération du Conseil municipal n°03012019 du 21 janvier 2019 qui instaure la gratuité de l'inscription à la bibliothèque municipale, le Conseil municipal décide à l'unanimité de dissoudre la régie pour l'encaissement des droits d'inscription à la bibliothèque municipale

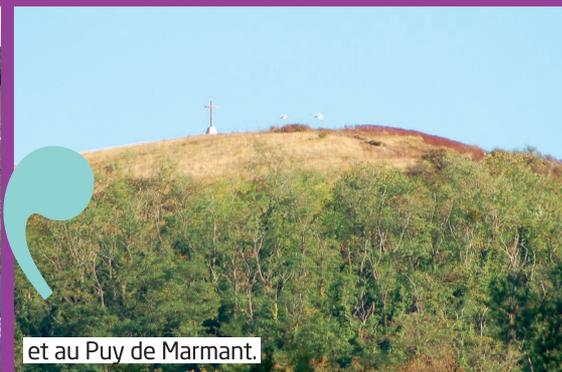
● **Installation d'un système de surveillance sur les bâtiments communaux**

Considérant que les bâtiments municipaux ont été la cible de vandalisme et de dégradations, que de nombreux vols à la roulotte ont été perpétrés notamment aux abords des bâtiments communaux, le conseil valide la mise en place de caméras de vidéosurveillance en différents points de la commune.

Suite aux travaux d'élargissement de l'A75 et dans le cadre des mesures compensatoires, APPR fait effectuer des travaux d'aménagement :



Au Puy de la Pierre : (ancienne décharge)



et au Puy de Marmant.

Travaux de débroussaillage, de reboisement et de redynamisation des milieux ouverts. voir dossier complet sur : www.orcet.com rubrique : Vie quotidienne : travaux en cours.





Bibliothèque

Les ressources numériques : qu'est-ce que c'est ?

Un service de la Médiathèque départementale, relayé par les bibliothèques locales pour mettre à disposition des habitants des outils pour :

- lire (sur ordinateur, tablette ou liseuse)
- regarder 8 films par mois en streaming ou téléchargement
- s'informer auprès d'un magazine ou rester connecté à l'actualité
- se former en développant ses compétences (langue étrangère, art, musique, bureautique, sport,...)
- grandir avec des contes pour enfants, nombreux albums, soutien scolaire, autoformation,...

Pour en bénéficier et s'inscrire comment procéder :

Lien : <https://mediatheque-numerique.puy-de-dome.fr/>

Service gratuit pour tous

La seule obligation est d'être adhérent à la bibliothèque locale (l'inscription est gratuite pour tous)

Si vous rencontrez des problèmes, n'hésitez pas à venir vous renseigner lors d'une permanence

**Bibliothèque d'Orcet ouverte le mardi et vendredi de 16h30 à 18h30
Le dimanche de 10 à 12h00**

Renseignements sur le site www.orcet.com, page Culture/loisirs, Bibliothèque



FJEP

● Accueil de loisirs d'Orcet Vacances de février du 24 février au 6 mars 2020 inclus :

Inscriptions du lundi 13 janvier au vendredi 7 février 2020, 12 h.

Le formulaire de réservation sera téléchargeable sur le site internet www.fjep-orcet.fr

Les mercredis du 11 mars au 15 avril 2020 (cycle 4): Inscriptions du 3 au 21 février.

● FJEP Stage de peinture

Ce stage aura lieu le samedi 11 janvier, de 9 h 30 à 17 h, animé par le peintre Jean Moiras.

En raison de la demande, un second stage est prévu le samedi 25 janvier, de 9 h 30 à 17 h.

● Disco roller le 11 janvier

C'est la première de la saison ! A partir de 18 h 15 pour les enfants uniquement (- de 11ans) et dès 19 h 30 ouverture aux ados et adultes.

Tarifs : Enfants : 2 €

Ados - Adultes : 3 €

Prêt de rollers : 1 €

● Matches de Roller-hockey :

dimanche 12 janvier, Orcet reçoit Bourg en Bresse à 10 h et Lyon à 14 h 30

Renseignements au Foyer :

04.73.69.44.61. Site internet :

www.fjep-orcet.fr

foyerfjep.orcet@orange.fr -

accueil-de-loisirs.orcet@orange.fr

Culture et Patrimoine



L'association Culture et Patrimoine est heureuse de souhaiter à ses adhérents et à l'ensemble des Orcétois de très belles fêtes de fin d'année. Que ces moments de retrouvailles et de joies familiales dissipent les interrogations et la grisaille ambiantes et que ces fêtes soient une nouvelle manifestation du bonheur de vivre ensemble.

Le mois de janvier est toujours un temps de relâche dans nos expositions, mais 2020 sera inauguré de façon inhabituelle : au cours du mois de janvier, le FJEP organise deux stages de peinture, les samedis 11 et 25, animés par le peintre Jean Moiras ; ce sera l'occasion pour la vingtaine de participants et pour le maître de montrer le résultat de leur travail pour une **courte exposition du vendredi 31 au dimanche 2 février**. Elle sera inaugurée comme d'habitude le jeudi 30 janvier à 19 heures, et précèdera de peu celle du mois de février, qui fera l'objet d'une présentation dans le prochain bulletin communal.



Société Lyrique

La présidente de la Société Lyrique d'Orcet vient de publier l'ouvrage qui retrace l'histoire de l'association musicale depuis 1869, date de sa création.

Sont mises en valeur les qualités de notre Société Lyrique qui sont dues notamment à l'excellence des musiciens qui se sont succédé au fil du temps. Quelques anecdotes agrémentent une histoire ponctuée par la participation à une quinzaine de concours et de festivals musicaux.

**Renseignements
au 06 87 09 66 09**

Evelyne Sinoquet

*Hymne à la Société Lyrique
d'Orcet*



Un florilège de notes depuis 150 ans



Paroisse St Paul du Val d'Allier

Les lundis de St Paul

Lundi 13 janvier dans les salles de l'église Notre Dame du Lac à CURNON à 20 h 30, sur le thème :

Messe de la Sainte Cécile

Dimanche 26 janvier à 9 h30 en l'église d'ORCET.

Vide-Maison

8 février : Cournon : Maison paroissiale 2 rue de la Cure de 9h00 à 19h00.



Messe de la Ste Cécile

En ce début d'année 2020, les musiciens de la Société lyrique d'Orcet et de l'Union des Enfants du Crest se proposent de faire entendre, pour votre plus grand plaisir, quelques pages de musiques religieuses lors de la messe.

Sous la direction de leur chef Daniel Pillitteri, ils interpréteront quatre morceaux dont un extrait de la composition de l'Ave Maria.

L'audition aura lieu le **dimanche 26 janvier** à 9 heures 30 en l'église St Mary.

État civil

Naissance :

Le 3 décembre, DAGUIN Olivia

Décès :

Le 20 novembre ESCALON André, 78 ans

Ordures ménagères en janvier

Dates des collectes : bacs verts les mardis 7, 14, 21, 28.

Bacs jaunes un vendredi sur deux les 10 et 24.

Les collectes ont lieu le matin de bonne heure, il vaut mieux sortir vos bacs la veille et les rentrer dès que la collecte est faite.

Calendrier des collectes : Le calendrier des collectes est disponible en mairie ou sur le site internet de la commune, ainsi que les modalités de la nouvelle taxe d'enlèvement des ordures ménagères incitative. (TEOMI) www.orcet.com à la page : « vie quotidienne, collecte des déchets »

LOTO U-S-O FOOTBALL

Salle Jean Moulin à ORCET

SAMEDI 18 JANVIER A 20 H



NOMBREUX LOTS à GAGNER

- Cheque Vacances VVF Village 400 €
- Cave à vin
- Bon cadeau VVF 100 Euros
- Télévision
- Soirée Garden Palace 2 personnes
- Cookéo Moulinex
- Aspirateur Balai Sans Fil
- Trottinette Electrique
- Jambon
- Hoverboard
- Sansao Original
- Tablette

- 1 carton 4 €
- 3 cartons 10 €
- 6 cartons 15 €
- 10 cartons 20 €

1 partie gratuite pour les enfants

Sur place restauration : Buvette, Crêpes, Sandwichs

INAUGURATION OUVERTURE SALLE ADOS ORCET



TOURNOIS JEUX VIDEOS (Pour les 11-17ans)



Samedi 18 Janvier 2020

14h00-18h00

SALLE DE LA NARSE

GRATUIT

Mais aussi en accès libre : Console de jeux, jeux en bois, jeux de sociétés...
Alors si tu ne participes pas aux tournois, viens quand même passer du bon temps !

INSCRIPTION :

En précisant votre nom, prénom, âge et la tournoi (Mario kart ou Fifa) sur :
Instagram @ escladosmac Ou Par sms au 0651781657 Ou à 13h30 avant le tournoi dans la limite des places disponibles



USO basket

La première partie de saison a été plutôt bonne pour nos deux équipes seniors !

Les filles l'emportent par 59 à 52 face à l'entente Chauriat/Vertaizon et terminent 4^{ème}.

Les garçons vainqueurs de Bedat/Châteaugay par 62 contre 57 terminent 4^e à un point des 3 premiers

Du côté de l'école de basket, les entraînements se poursuivent chaque samedi. Les enfants, qui découvraient notre sport, font de réels progrès. Après les efforts, ils sont récompensés par un goûter.

Nous souhaitons de bonnes fêtes à tous !

Ecole maternelle

PRÉVISIONS 2020-2021

Afin d'établir au plus juste les prévisions d'effectif pour la prochaine rentrée scolaire, merci de prendre contact avec M^{me} TETEVIDE Carole, directrice de l'école maternelle, de préférence par mail ecole-mat.orcet.63@ac-clermont.fr ou téléphone 04 73 84 11 67, si vous avez un enfant né en 2017 susceptible de rentrer à l'école maternelle.



Le bureau et les membres du comité des fêtes d'Orcet souhaitent aux Orcétoises et Orcétois une très bonne année 2020.

Dates à retenir pour le 1^{er} trimestre 2020 :
Le mardi 4 février 2020 : Assemblée générale à 20 h 30 salle Barbara
Le dimanche 5 avril 2020 pour le Marché artisanal salle Jean Moulin.



DATES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12h et de 15h à 18h, jeudi de 9h à 12h
Samedi de 9h à 11h - Fermé le lundi.

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE : ouverte les mardi et vendredi de 16h30 à 18h30 et le dimanche de 10h à 12h

URGENCE MAISON MÉDICALE : Tél : 04 73 84 33 33

C.L.I.C. : Tél. : 04 73 60 48 85

MARCHÉ BIO : tous les vendredis

OUVERTURE DE LA POSTE : mardi, mercredi, jeudi, vendredi : 14h - 17h - samedi : 8h30 - 11h30
Lundi fermée. Levée à 15h15

Bulletin mensuel édité par la commune d'Orcet, place H. Romeuf, 63670 ORCET

Direction de la publication : Dominique Guélon.

Rédaction : François Marquet

et commission communication.

Tél. : 04 73 84 73 17 - FAX : 04 73 84 94 89

Courriel : mairie@orcet.com

Internet : www.orcet.com

Dépôt légal à parution.

Mise en page / Impression : Imprimerie Decombat Cébazat - 04 73 25 06 62

Ce numéro a été tiré à 1 400 exemplaires. Les articles des associations et les petites annonces doivent parvenir en Mairie avant le 20 du mois pour être insérés dans la limite de la place disponible.